

*Allocution de S.A.S. le Prince Albert II de Monaco
Centenaire de la refondation
de l'Académie de Marine
Paris, le 28 octobre 2021*

Mesdames les Ministres,

Amiral,

Monsieur le Président de l'Académie,

Chers confrères académiciens,

Mesdames, Messieurs,

Il y a exactement cent ans, l'Académie de Marine, disparue depuis 1793, renaissait dans ce lieu, portée par une prise de conscience issue de la Première Guerre mondiale. Grande nation de tradition terrienne, la France entendait ainsi réinvestir pleinement le champ maritime, jugé quelque peu délaissé par rapport à d'autres puissances.

Membre associé de votre compagnie depuis 2007 et en charge d'un petit Etat tourné vers la mer depuis des siècles par nécessité et par vocation, je suis très heureux d'être présent parmi vous pour marquer cet anniversaire, d'autant que la célébration de ce centenaire en cache un autre qui m'est également cher, y conduit et y prépare.

En effet, la commémoration d'aujourd'hui précède de quelques mois celle de la disparition de mon trisaïeul, le prince Albert I^{er}, le 26 juin 1922.

La date du 9 juin 1922, quand l'Académie de Marine élit le prince comme membre associé, établit une passerelle entre les deux événements.

Cette reconnaissance, peu de temps avant son départ, récompensait une vie entière vouée à la mer dans toutes ses déclinaisons. Je lui rendrai donc d'abord hommage, avant d'évoquer nos devoirs actuels de protection de l'océan, dans le sillage de son œuvre.

La jeunesse du prince Albert fut nourrie de la lecture de récits de voyage, dans une époque d'élan exploratoire, autour notamment de la course aux pôles. Sa formation de marin était solide : dès 1865, auprès d'un officier français à Lorient ; puis dans la Marine royale espagnole, à partir de 1866, à Cadix, Vigo et aux Caraïbes.

Ne voulant pas m'attarder sur les eaux peut-être un peu plates de la chronologie, je passerai sur son engagement dans la Marine impériale française lors de la guerre de 1870, préférant poser quelques balises évocatrices de trois attitudes face à la mer qu'il a particulièrement expérimentées et illustrées : naufragé, sauveteur et protecteur du milieu.

Si les progrès techniques et le désir de rivage qui caractérisent la fin du XVIII^e et le début du XIX^e siècle, rendent les caprices et les profondeurs de l'océan moins effrayants, les risques liés à la navigation restent importants à l'époque du prince Albert I^{er}. Il en est conscient et s'en préoccupe rapidement.

En 1879, à bord de la première *Hirondelle*, il se trouve lui-même dans une situation périlleuse près d'Ouessant. En 1887, entre Terre-Neuve et Lorient, il affronte un violent cyclone, dont il fera un saisissant chapitre de son ouvrage *La Carrière d'un navigateur*. En 1884, 1892 et 1899, il connaît par trois fois l'épreuve de l'échouage, du naufrage partiel, y compris au Spitzberg.

Son expérience rapide des différentes fortunes de mer lui permet, en 1888, à la fin de la dernière campagne scientifique de l'*Hirondelle*, de venir au secours d'un cargo britannique, le *Blue and White*.

Ce sauvetage fait prendre conscience au prince des lacunes considérables dans le droit national et dans le droit international pour les questions d'abordages, de collisions et d'assistance maritime. La même année, à l'Académie des sciences, il prononce une communication sur l'alimentation des naufragés en pleine mer.

Il réfléchit ensuite aux principes d'une organisation internationale qui réduirait les risques de l'activité maritime.

Les conclusions du congrès de l'Association internationale de la marine, tenu en 1901 à Monaco, affirment la nécessité de créer une Union maritime internationale, complétée par un Bureau maritime international, dont le siège permanent serait dans la Principauté, en raison de sa situation géographique favorable et de la présence d'un grand centre d'études

océanographiques. Malgré le soutien initial de la France et de l'Allemagne, le projet n'aboutit pas.

Cette déception ne saurait faire oublier les importants résultats obtenus par le prince.

Au cours de ses vingt-huit campagnes océanographiques, sur des yachts spécialement conçus pour la recherche, des îles du Cap-Vert au Spitzberg et des côtes européennes jusqu'à Terre-Neuve, il réfléchit aux problèmes causés par la pêche sardinière et préconise des mesures pour éviter la surexploitation des espèces animales, esquissant, avec quelques décennies d'avance, la notion de « développement durable » – une thématique qu'il reprend dans son testament scientifique, le *Discours sur l'Océan*, prononcé à Washington en 1921.

Inlassable promoteur de la coopération scientifique internationale, il joue un rôle important dans la création d'organismes internationaux. En témoigne la réunion, d'abord en 1914 à Rome, d'une Commission de la Méditerranée qui, après l'interruption de la Première Guerre mondiale, devient, en 1919 à Madrid, pour sa réunion constitutive, la Commission internationale pour l'exploration scientifique de la Méditerranée. Ses efforts aboutissent aussi à l'installation à Monaco, en juin 1921, du Bureau hydrographique international, aujourd'hui Organisation hydrographique internationale, chargée de classer et de diffuser les informations relatives à la cartographie.

Face à l'aggravation des enjeux et des risques qui menacent l'océan mondial aujourd'hui, l'œuvre de mon trisaïeul nous oblige, cent ans plus tard, autant que nous pouvons nous en enorgueillir.

C'est dans son sillage que je m'efforce de continuer la route, en actualisant sans cesse son message, d'autant que la préservation et la restauration des écosystèmes marins offrent des perspectives incomparables en termes d'atténuation du changement climatique. Je me permettrai donc de vous rappeler brièvement quelques pistes que nous avons récemment suivies avec ma fondation.

En 2018, aux côtés de la *Paul G. Allen Fondation*, la Fondation Prince Albert II a développé le *Global Fund for Coral Reefs*. Associant des Etats comme l'Allemagne, la France et le Royaume-Uni, mais aussi des organisations internationales et des entreprises privées, ce mécanisme financier innove, en alliant philanthropie traditionnelle et investissements dans des secteurs durables, afin de préserver, étudier et restaurer les récifs de coraux, qui figurent parmi les premières victimes de l'évolution climatique.

Dans le même esprit, le gouvernement monégasque et ma fondation se sont investis de longue date en faveur du développement et du renforcement des aires marines protégées, qui participent à la conservation de la vie marine, mais aussi au développement durable des communautés

locales, par une exploitation raisonnable des ressources et une importante fonction de séquestration du carbone.

Nous nous sommes engagés en Méditerranée avec le *MedFund*, fonds fiduciaire lancé en 2015 avec la France et la Tunisie notamment, et qui vise au renforcement et à la mise en réseau des aires marines protégées de la région.

Le sanctuaire Pelagos, constitué en 1999 à l'initiative de la France, de l'Italie et de Monaco, témoigne de la volonté commune d'agir pour la protection des mammifères marins, particulièrement menacés aujourd'hui par les activités humaines.

L'un des principaux enjeux actuels reste l'articulation entre les travaux de la communauté scientifique et les décisions des acteurs politiques et économiques. Alors que sa vérité est parfois battue en brèche, mise en doute, la science doit, plus que jamais, être au cœur de nos stratégies.

A sa taille, Monaco s'attache à cette pratique depuis des années, notamment grâce aux travaux du Centre scientifique, de l'Institut océanographique, ou au travers des partenariats conclus par ma fondation avec de nombreux laboratoires dans le monde.

Cette volonté se traduit par l'accueil de plusieurs organisations scientifiques multilatérales : la Commission internationale d'exploration scientifique de la Méditerranée et l'Organisation hydrographique internationale, dues au Prince Albert I^{er}, que j'ai déjà évoquées, mais aussi les laboratoires de l'environnement de l'AIEA, ou l'Institut du droit économique de la mer.

Des organisations internationales de conservation marine ont, par ailleurs, implanté leur secrétariat en Principauté, comme les accords RAMOGE et ACCOBAMS.

La Déclaration de Monaco sur l'acidification des océans, adoptée en 2008, a conduit à la constitution de l'Association monégasque sur l'acidification des océans, mais aussi à la Déclaration *Because the Ocean*, lancée en 2015 lors de la COP 25, pour appeler à une meilleure prise en compte de l'interaction entre l'océan et les changements climatiques. Plus récemment, à la demande de Monaco, le GIEC a publié un rapport spécial sur les océans et la cryosphère, adopté en Principauté en septembre 2019.

Monaco et ma fondation continuent et continueront d'œuvrer en faveur de solutions fondées sur l'économie bleue, tout en fédérant, autour des scientifiques, le secteur public, le secteur privé et les acteurs de la société civile.

La FPA2 a ainsi joué un rôle moteur, en 2019, en faveur de la création de la *Monk Seal Alliance*, fédérant fondations et experts de la conservation du phoque moine, dans le but d'intensifier les efforts de protection de cette espèce emblématique de Méditerranée, et d'améliorer la collaboration entre bailleurs de fonds et acteurs de terrain aux niveaux local, national et régional.

L'initiative *Beyond Plastic Med (BEMED)*, développée en 2015 par ma fondation, l'UICN, *Surfrider Europe*, la Fondation Mava et Tara Océan, réunit les acteurs engagés autour de la réduction, à la source, des polluants plastiques. *BEMED* finance des projets de terrain et anime un vaste réseau d'acteurs engagés pour échanger sur les bonnes pratiques.

Un collège d'entreprises désireuses de réduire leur empreinte plastique, en termes d'emballage, de plastiques à usage unique ou d'alternative aux nanoparticules de plastique dans les produits cosmétiques, complète le dispositif.

Les Explorations de Monaco, portées par les entités monégasques œuvrant à la protection de l'océan, ont développé un programme d'actions contribuant à améliorer la connaissance scientifique dans une approche plus holistique, afin de renouer avec l'esprit des expéditions entreprises par mon trisaïeul le Prince Albert I^{er}.

D'une manière générale, les défis qui affectent l'océan mondial – tels que la surpêche, la pêche illégale, les pollutions, l'acidification, la perte de biodiversité, la montée du niveau de la mer – impliquent, pour y faire face, le renforcement d'approches mêlant les disciplines, par le développement des moyens d'exploration et d'observation, et la nécessaire intégration des dimensions environnementales et socio-économiques à ces sciences.

La *Monaco Blue Initiative*, groupe de réflexion lancé en 2010 par ma fondation et l'Institut océanographique, a cette méthodologie. Depuis 2017, elle porte la « Semaine des océans », qui offre un cadre unique de rencontres, de discussions, d'opportunités et de présentation de technologies innovantes.

Tout à fait conscient que l'ensemble des actions que je viens d'énumérer ne sont pas, les unes séparées des autres, une panacée, je suis néanmoins sûr que leur réalisation en synergie et en réseau, a valeur d'un véritable laboratoire opérationnel.

Je sais que je peux compter sur le soutien de l'Académie de marine pour faire adhérer l'opinion publique aux grands défis qui touchent notre mer, et la sensibiliser aux solutions, petites ou grandes.

L'Académie peut compter sur ma fidélité à sa mission, à travers l'attachement, plus que centenaire, de mon trisaïeul aux grandes institutions qui ont donné à Paris la réputation d'être une vigie du monde savant.

Pour conclure, je rappellerai ainsi son bel hommage au magistère de la capitale française. Je cite son discours d'inauguration, en 1911, de l'Institut océanographique de la rue Saint-Jacques : « si j'ai choisi cette capitale pour y centraliser mon œuvre, c'est que Paris a gagné la reconnaissance du monde intellectuel, les lettres lui doivent un rayonnement incomparable, les arts ont chez elle une de leur plus généreuse patrie, la science lui doit l'affranchissement qui ouvre la pensée des champs sans bornes ».

Je vous remercie.